

## Les enfants visitent des jardins potagers



*Gérard Perrodin, maire et jardinier, explique la culture sans pesticide. - Gallais Ferdy*

A la fin du premier trimestre, les classes de Mme Escure (GS-CP) et Mme Rongen (CE1-CE2) se sont rendus dans le jardin de M. Perrodin et M. Choisel pour travailler sur le thème du jardinage sans pesticides et des interactions entre les êtres vivants et leur environnement et éditer par la suite un livret sur le thème du Jardinier autrement, qui sera diffusé dans la commune. Les classes ont déjà mis en route un compost et les enfants vont faire des semis et des plantations au printemps prochain.

Celles-ci seront réalisées dans le potager de Gérard Perrodin, maire du Crest, qui met à disposition des deux classes une partie de son jardin situé à proximité de l'école. Les enfants ont pu observer les légumes cultivés en cette saison, le compost réalisé ou encore comment est alimenté le jardin en eau. Ils pourront observer l'évolution du jardin au fil des saisons. L'atelier s'est poursuivi avec le jardin de Philippe Choisel, également élu du Crest et membre de l'association des jardiniers des pays d'Auvergne. De retour en classe, ils ont réalisé des expériences, proposées par Caroline, animatrice au CPIE Clermont-Dômes, pour comprendre les phénomènes d'absorption de l'eau par les plantes et de ruissellement vers la rivière. Chacune des classes avait, lors d'une animation préalable, découvert l'Auzon, les petites bêtes qui y vivent et abordé les pollutions de l'eau. Depuis plusieurs années, le SMVVA propose aux écoles du territoire de participer gratuitement à des programmes d'animation en lien avec le thème de la préservation des milieux aquatiques.

### 400 enfants

Toute l'année scolaire 2015\2016, 17 classes élémentaires (environ 400 enfants) des territoires des Contrats territoriaux des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, venant des écoles du Crest, Orcet, Aydat, Veyre-Monton et Les Martres-de-Veyre, se sont portés volontaires. Ces classes participent ainsi à des projets captivants en lien avec la problématique pesticides des rivières et la continuité écologique de la Veyre. Chaque classe participante bénéficie gratuitement de plusieurs interventions d'un animateur environnement professionnel du CPIE Clermont-Dômes, missionné par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA). Ce programme est financé par le SMVVA, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. En fin d'année scolaire, toutes les écoles participantes se retrouvent sur un même site pour une journée complète d'animations pédagogiques, de spectacle et de visite de l'exposition des projets des écoles réalisés au cours du programme.